

Lire religieux : quel avenir pour le catholicisme au Québec? Page B 6



Culture : le Canadien Matthew Teitelbaum dirigera le Museum of Fine Arts de Boston Page B 7

LE MONDE

CAHIER B • LE DEVOIR, LE LUNDI 27 AVRIL 2015

Solitude de la Grèce

FRANÇOIS BROUSSEAU



L'odyssée politico-économique des Grecs, depuis l'élection au début de l'année d'un gouvernement issu de l'extrême gauche, est une leçon assez amère de réalisme politique. Et ce, pour des raisons diverses qui tiennent à la non-imposition — par les dirigeants d'Athènes — d'un nouveau rapport de force plus favorable en Europe, mais aussi à la dure objectivité des chiffres et de la matérialité des choses... au-delà du suffrage universel et des souhaits qu'il peut exprimer.

On découvre qu'il ne suffit pas de voter démocratiquement « pour la fin de l'austérité », comme l'ont fait les Grecs en élisant le parti Syriza, pour que coulent soudain l'argent et le miel. On pourrait ici invoquer les anciens Grecs, Platon et Aristote, selon qui « la réalité est l'unique vérité ». Or, cette réalité, à Athènes, paraît aujourd'hui implacable.

Au-delà des grands débats macroéconomiques, la réalité en ce printemps 2015, c'est d'abord une pressante nécessité de trouver des liquidités à court terme pour pouvoir expédier les affaires courantes, payer les salaires et verser les pensions — même cruellement diminués par les gouvernements précédents — et ne pas déclarer banqueroute aux premiers jours de mai ou de juin.

Mais comment négocier dans de telles conditions?



Admettons pourtant, avec Yanis Varoufakis, ministre des Finances et brillant second du premier ministre, Alexis Tsipras — et contre son homologue, l'inflexible Wolfgang Schäuble d'Allemagne — qu'il n'y a pas UNE seule politique économique possible, en 2015 en Occident. Que les choix des dirigeants européens depuis six ans — la réduction des dépenses publiques en pleine récession, menée tambour battant par l'Allemagne, la Grande-Bretagne et les autres — représentent un parti pris idéologique (imposé par les riches, les banquiers, etc.) et non pas une pure obligation, dans l'absolu, pour trouver la relance et une prospérité nouvelle.

Encore aurait-il fallu, pour explorer une sérieuse solution de rechange aux politiques actuelles, élargir le front et engranger des appuis au-delà de la seule Grèce. Encore faudrait-il examiner de nouvelles politiques de relance à l'échelle européenne — la seule échelle qui paraisse économiquement réaliste de nos jours.

Or, trois mois plus tard, si l'on écarte quelques succès d'estime dans la gauche médiatique et parmi les « progressistes solidaires » (très minoritaires) d'ici et d'ailleurs, force est de constater la solitude, en cette fin d'avril 2015, de Syriza, de la Grèce et des Grecs devant l'Union européenne et le reste du monde.

Solitude non seulement face aux « riches » et aux « forts » du Nord, incarnés avant tout par l'Allemagne, mais aussi face aux cousins déprimés du Sud, dont les gouvernements (Rajoy à Madrid, Coelho à Lisbonne) font bloc pour entonner la même chanson, de sommets de l'Union en sommets de l'Eurozone, d'ultimatums en nouveaux délais ultimes... sur l'air de « Soumettez-nous un plan crédible! Réduisez encore vos dépenses sociales! Faites vos paiements de dettes! ».

Sans oublier la dureté d'un Français comme l'ex-ministre « socialiste » Pierre Moscovici, aujourd'hui commissaire européen aux Finances, parfaitement au diapason des Allemands et des banquiers dans son inflexibilité comminatoire à l'égard des Grecs.

Mais même du côté des « peuples souffrants » d'Europe — on pense d'abord aux Portugais et aux Espagnols — et abstraction faite de leurs dirigeants conservateurs actuels, il n'y a pas de signes forts d'un mouvement paneuropéen qui se déclencherait dans le sillage de Syriza.

Le parti espagnol Podemos, cousin le plus proche de la gauche radicale grecque, qui a monté, monté en 2014, semble aujourd'hui s'essouffler. Il ne paraît pas à même de répéter, à Madrid, « l'exploit » grec de janvier 2015... Quant aux stoïques Portugais, ils se disent, à tort ou à raison: « On n'a pas enduré tout ça, avec la reprise actuelle payée au prix fort de l'austérité, pour qu'aujourd'hui on aille faire des passe-droits aux Grecs! » Voilà pour la solidarité entre les peuples...



Reste, pour les dirigeants grecs, l'espoir qu'un autre type d'argument puisse maintenant faire son effet... L'argument selon lequel une faillite en bonne et due forme à Athènes — avec une sortie de la zone euro — serait un événement trop grave, avec un possible « effet domino », pour qu'on puisse le laisser se produire. Avec l'espoir que la frousse devant une telle possibilité poussera les autres gouvernements à revoir leurs conceptions sur la solidarité entre nations: une sorte de chantage, quoi!

François Brousseau est chroniqueur d'information internationale à Radio-Canada. francobrousseau@hotmail.com



Dimanche, le survivant de l'Holocauste Robert Salomon, en habit de détenu, a livré un discours chargé d'émotion lors d'une cérémonie de commémoration au camp de concentration nazi de Natzweiler-Struthof, dans l'est de la France.

HOLOCAUSTE

Conjurer le « pire »

Il y a 70 ans, les camps de Bergen-Belsen, de Jasenovac et du Struthof étaient libérés

Natzweiler (France) — Les dirigeants européens ont honoré dimanche les victimes des atrocités nazies et averti que « le pire peut encore se produire » en Europe, lors de trois cérémonies commémorant la libération des camps de Bergen-Belsen (Allemagne), Jasenovac (Croatie) et du Struthof (France).

Le « pire peut encore se produire et c'est en le connaissant que nous pouvons le prévenir », a averti le président français, François Hollande, en visitant le camp du Struthof en Alsace aux côtés de dirigeants européens. « L'antisémitisme et le racisme sont encore là, et nous devons agir [...] pour protéger ceux qui peuvent en être encore aujourd'hui les victimes », a souligné M. Hollande, alors que la France a été le théâtre de plusieurs attaques djihadistes visant notamment des Juifs.

Les présidents du Parlement européen Martin Schulz et du Conseil européen Donald Tusk, la première ministre de Lettonie, Laimdota Straujuma, qui assure la présidence tournante de l'UE, et le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Thorbjørn Jagland, étaient aux côtés de François Hollande pour une commémoration dans le seul camp de concentration nazi en territoire français à l'occa-

sion de la journée française de la déportation.

Appels à la solidarité

M. Hollande a, par ailleurs, appelé l'Europe à la solidarité face à l'afflux de migrants en Méditerranée en soulignant qu'elle n'avait « pas le droit de détourner les yeux » de « drames effroyables ». Mais l'Europe « doit faire respecter ses frontières », a-t-il ajouté.

Le Struthof fut le lieu de détention de quelque 52 000 déportés, dont près de 22 000 y périrent. Une chambre à gaz y avait été construite pour y expérimenter des gaz de combat sur les détenus. Il fut libéré par les Alliés le 23 novembre 1944.

À Bergen-Belsen (Basse-Saxe, ouest de l'Allemagne), où sont morts plus de 50 000 déportés et 20 000 prisonniers de guerre de 1941 à 1945, le président allemand Joachim Gauck a rendu hommage à la Grande-Bretagne pour la libération du camp le 15 avril 1945.

Les soldats britanniques ont aidé à restaurer « l'humanité » en Allemagne, a souligné le président allemand en présence notamment de 70 survivants du camp.

Dans la période de l'après-guerre, les Alliés ont été les « ambassadeurs de la culture démocratique qui ne recherchait pas la vengeance contre l'ennemi », a déclaré M. Gauck. « Ils étaient ainsi le contre-exemple éclatant de ces Allemands qui au cours des années précédentes avaient conquis, soumis, réduit en esclavage et pillé l'Europe ».

Parmi ceux qui ont perdu la vie à Bergen-Belsen figurait l'adolescente juive Anne Frank, qui y est morte du typhus, et dont le journal est devenu l'un des récits emblématiques du sort réservé aux Juifs pendant l'Occupation.

Le président du Congrès juif mondial, Ronald S. Lauder, a invité à plus de vigilance contre une résurgence des attaques antisémites en Europe et la progression

des partis d'extrême droite dans certains pays, comme en Hongrie et en Grèce.

La Croatie se souvient

À Jasenovac, surnommé « l'Auschwitz croate », plusieurs centaines de personnes, dont des dirigeants croates et plusieurs survivants, ont assisté à

YÉMEN

Des tirs saoudiens visent encore les rebelles

Un nouvel émissaire de l'ONU doit tenter de relancer le dialogue

Sanaa — La coalition saoudienne a mené de nouvelles frappes aériennes au Yémen contre les rebelles chiïtes, dimanche, qui ont touché entre autres la capitale de Sanaa, malgré l'annonce mardi par Riyad de la fin de la phase intensive de son opération aérienne « Tempête décisive ».

L'Arabie saoudite avait annoncé vouloir se concentrer sur une intervention diplomatique et humanitaire.

Les tirs ont commencé juste après minuit, atteignant plusieurs points stratégiques dont une base militaire et des zones près du palais présidentiel. Des affrontements aux armes de différents calibres se sont de plus intensifiés à Taëz (sud-ouest), après que les rebelles ont reçu des renforts en provenance d'al-Makha, sur la mer Rouge, ont indiqué des responsables locaux, faisant état de victimes parmi les civils.

Dans l'après-midi, les tirs des rebelles ont touché un hôpital public de Taëz, notamment l'unité des soins intensifs, ont indiqué à l'AFP des employés de l'établissement. Plus tôt, quatre nouveaux raids ont été menés contre le palais présidentiel à Sanaa et une colline proche pour empêcher l'envoi par les rebelles de renforts militaires dans la province de Mareb, à l'est de Sanaa, a indiqué à l'AFP une source militaire.

Combats musclés

À Aden, les combats entre les milices fidèles au président en exil Abed Rabbo Mansour Hadi et les rebelles houthis se sont poursuivis, dimanche. Deux civils et trois partisans du président ont été tués dans les combats, a indiqué à l'AFP une source hospitalière. Les pro-Hadi ont affirmé pour leur part avoir abattu trois rebelles Houthis.

M. Hadi est reconnu comme le président légitime du Yémen par la communauté internationale. Il a été forcé de quitter le pays, le mois dernier, alors que les Houthis se rapprochaient dangereusement d'Aden, où il s'était réfugié. La coalition dirigée par l'Arabie saoudite avait alors décidé de mener des tirs aériens pour chasser les rebelles, qui contrôlent malgré tout une bonne partie du territoire yéménite.

Nouvel émissaire

Un nouvel émissaire de l'ONU va d'ailleurs tenter de relancer le dialogue dans le pays. La mission du diplomate mauritanien Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, qui succède à Jamal Benomar, s'annonce très difficile avec la poursuite sur le terrain des combats et des raids aériens de la coalition.

Les rebelles chiïtes exigent un arrêt de l'opération militaire de la coalition pour revenir à la table des négociations, interrompues avec le lancement des raids le 26 mars.

« Le dialogue ne peut reprendre qu'après un arrêt de l'agression extérieure », a répété dimanche Mohamed al-Boukhaiti, membre du Conseil politique d'Ansarallah, le mouvement de la rébellion.

Interrogé par l'AFP, il a ajouté que « le dialogue devrait reprendre au point où il s'était arrêté », sous les auspices de M. Benomar, qui a démissionné à la suite, selon des diplomates, de vives critiques des pays du Golfe contre sa médiation infructueuse.

M. Ould Cheikh Ahmed, 55 ans, a été choisi pour sa longue expérience diplomatique, notamment dans les pays en crise du Moyen-Orient. Il a servi l'ONU pendant 28 ans à différents postes, comme coordinateur humanitaire en Syrie (2008-2012) et au Yémen (2012-2014) puis adjoint au chef de la mission de l'ONU en Libye.

Plus de 1000 personnes, dont une moitié de civils, ont été tuées au Yémen entre le 19 mars et le 20 avril, selon un bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). D'après l'ONU, au moins 115 enfants sont morts dans les hostilités.

Associated Press
Agence France-Presse

VOIR PAGE B 2 : CAMPS

ÉTATS-UNIS

Débat-clé sur l'injection létale

La Cour suprême se prononcera mercredi sur cette méthode transformée ces dernières années par les pénuries de médicaments

CHANTAL VALERY

à Washington

Sept ans à peine après avoir statué, la Cour suprême des États-Unis revient mercredi sur l'injection létale comme méthode d'exécution, dans un débat-clé qui a toutes les chances de constituer un test pour ou contre la peine capitale.

En avril 2008, dans sa décision «Baze v. Rees», la plus haute juridiction du pays avait jugé l'injection mortelle conforme au 8^e Amendement de la Constitution qui proscriit toute «punition cruelle et inhabituelle».

Mais depuis, les barbituriques utilisés pour mettre à mort les condamnés ont changé, après le refus des laboratoires pharmaceutiques — en particulier européens — de fournir leurs produits à des fins d'exécution. Face à la pénurie, les 32 États américains où la peine capitale est en vigueur se tournent vers de nouveaux médicaments non homologués et des pharmacies non agréées, mais refusent de dévoiler leur source d'approvisionnement.

Tristes épisodes

«Étant donné le manque de transparence, il n'est pas étonnant qu'on ait vu trois exécutions sévèrement sabotées, juste en 2014», a déclaré Megan McCracken, experte de l'injection létale.

Dennis McGuire, le 16 janvier 2014, est mort 26 minutes après avoir visiblement suffoqué. Le 29 avril, en Oklahoma, Clayton Lockett a succombé au bout de 43 minutes de râles et de gémissements. Le 23 juillet, Joseph Wood en Arizona a péri 117 minutes après l'injection contre une dizaine de minutes habituellement.

Point commun entre ces trois exécutions, le recours au midazolam, un anxiolytique non approuvé comme anesthésiant. À chaque fois, le produit



Un opposant à la peine de mort prenant part à une manifestation, à Boston, en mars dernier.

a été utilisé en première injection avec l'intention de rendre le condamné inconscient avant le produit mortel.

En Floride (sud-est), il est utilisé avec un paralysant, empêchant de savoir si le prisonnier a souffert ou pas, a précisé l'anesthésiste David Waisel, assurant que le midazolam n'aboutit «absolument pas à un coma profond».

«Ces exécutions ratées sont survenues dans un environnement d'expérimentation et de précipitation des autorités étatiques sans supervision scientifique», a expliqué Dale Baich, avocat des plaignants, trois condamnés à mort de l'Oklahoma.

C'est dans ce contexte que la Cour suprême devra dire si le 8^e Amendement interdit à un État d'exécuter une personne avec un cocktail médicamenteux qui «pourrait lui

causer une souffrance sévère», en l'occurrence avec un premier produit sans propriétés analgésiques et sans garantie de produire une «inconscience aussi profonde qu'un coma».

Les trois condamnés pour meurtres, Richard Glossip, John Grant et Benjamin Cole, prétendent que oui, estimant que le midazolam crée «un coma profond».

«Que la Haute Cour se saisisse d'une méthode d'exécution pour la deuxième fois en sept ans, c'est vraiment extraordinaire»

risque substantiel» ou «objectivement intolérable de souffrances». L'Oklahoma répond que non, arguant que le produit rend insensible «à des stimulations extrêmement douloureuses».

Qu'un condamné à mort ayant assassiné et violé un enfant «ressente de la souffrance ne précède guère» l'expert Robert Blecker, fervent défenseur de la peine capitale.

Ce professeur de la New York Law School prédit pourtant que cette question sera à coup sûr au cœur du débat de la Cour suprême. «C'est la nature humaine de se demander si cela compte vraiment que quelqu'un qui a tué sa fille de 9 mois en lui brisant la colonne vertébrale en deux ait une lointaine possibilité de souffrir», dit-il à l'AFP.

Stricto sensu, la Cour suprême doit statuer sur l'Oklahoma et éventuellement sur les autres États qui utilisent le midazolam ou envisagent de le faire.

Mais «la Cour a toujours la possibilité de trancher plus largement sur la constitutionnalité de l'injection létale», estime Deborah Denno, experte de la Fordham University School of Law. En attendant la décision, plusieurs États ont suspendu toute exécution et d'autres comme le Texas (sud) ont recours au pentobarbital, un barbiturique qu'il obtient également de source anonyme.

Point tournant

«Que la Haute Cour se saisisse d'une méthode d'exécution pour la deuxième fois en sept ans, c'est vraiment extraordinaire», a-t-elle déclaré à l'AFP, «de toute évidence, la Cour voit qu'il y a des problèmes, et cela ne semble pas bon pour la peine de mort» en général.

La Haute Cour testera les critères avec lesquels évaluer

L'état des lieux

De plus en plus d'États abandonnent la peine capitale. Dix-huit États et la capitale fédérale, Washington, l'ont abolie. Le Nebraska devrait les rejoindre prochainement. Le Sénat du Delaware a voté en ce sens mais reste à confirmer par la chambre. Sur les 32 États qui l'ont encore dans les textes, 11 ont renoncé à exécuter leurs condamnés à mort, portant à 29 sur 50 le nombre d'États qui ne l'utilisent plus.

De moins en moins de condamnations à mort. 3019 prisonniers étaient dans le couloir de la mort au 1^{er} janvier 2015, contre 420 en 1976, au rétablissement de la peine capitale aux États-Unis. Au pic en 2000, il y en avait 3593, selon le Centre d'information sur la peine capitale (DPIC).

De moins en moins d'exécutions. Sur les 1407 exécutions dénombrées dans le pays depuis 1976, 13 ont été menées jusqu'à ce jour en 2015. Sur l'ensemble de 2014, 35 personnes ont été exécutées en baisse constante depuis 20 ans.

De plus en plus de condamnés innocents. 152 hommes et femmes ont été à ce jour innocents et libérés du couloir de la mort dans 26 États, selon le DPIC. Avec 25 condamnés blanchis, la Floride arrive en tête des erreurs judiciaires, devant l'Illinois (20) et le Texas (12).

De moins en moins d'opinions favorables. Les opinions favorables sont au plus bas, à 56%, quand 38% y sont opposés, selon le dernier sondage du Pew Center. Ce taux a chuté de six points depuis 2011 (62%) en déclin constant depuis 1996 (78%).

une méthode d'exécution, pré-dit Steven Schwinn, professeur de la John Marshall Law School.

De cette manière, sa décision, attendue fin juin, «compromettra lourdement dans la balance pour ou contre la peine de mort».

Agence France-Presse

CAMPS

SUITE DE LA PAGE B 1

une cérémonie, 70 ans après le démantèlement du camp ouvert par le régime fasciste des Oustachis installé en Croatie à la faveur de l'invasion de la Yougoslavie par l'armée

hitlérienne en 1941.

«Les horreurs de Jasenovac sont une mise en garde et nous rappelent que nous ne devons plus jamais permettre la discrimination et les persécutions sur la base des différences nationales, confessionnelles, idéologiques ou sexuelles», a déclaré le président du Parlement croate, Josip Leko.

Le premier ministre croate, Zoran Milanovic, a affirmé que la Croatie moderne, mem-

bre de l'Union européenne depuis 2013, a pris ses distances, dans sa Constitution, du régime oustachi.

«Pour moi, il n'y avait qu'une seule armée croate pendant la Seconde Guerre mondiale, celle des partisans croates» ayant combattu le régime nazi, a-t-il déclaré.

Les historiens ne parviennent pas à se mettre d'accord sur le nombre des victimes, serbes et juives essentiellement, mais aussi

des antifascistes croates, qui périrent dans ce camp, l'un des 80 ouverts par le régime croate d'alors. Les estimations varient d'environ 82 000, selon le musée de Jasenovac, à 700 000, selon les sources serbes.

Le musée du Mémorial de l'Holocauste à Washington évalue, pour sa part, à 100 000 le nombre des victimes.

Agence France-Presse

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS PUBLIC - VENTE À L'ENCHÈRE CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE Avis est donné conformément à l'article 942 du Code civil du Québec; les biens que la Ville de Sainte-Adèle a récupéré sur la voie publique, face au 1551 de la Vallée à Sainte-Adèle soit meubles, antiques, œuvres d'art, outils, ordinateur, véhicules automobiles, remorque, etc seront vendus le 7 mai 2015 à compter de 10 heures au lieu d'entreposage du gardien au 757, rue de Marigny Ouest à Saint-Jérôme. Condition : Argent comptant et ou chèques visés. Saint-Sauveur, le 16 avril 2015 Michel Di Fiore, huissier de justice 17, rue de la Gare Saint-Sauveur, district de Terrebonne. JOR 1190 514. 668.0426 514.953.4081

CANADA, PROVINCE DU QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC NO: 705-02-023701-139 - DOSSIER ÉTA 4791-13 ET 2292-14, AVIS DE VENTE, L'AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, Partie défenderesse, -vs- LECLERC & LECLERC EXCAVATION INC., partie défenderesse. Le 17^{ème} jour de mai 2015, à 14h00, au 145 CHEMIN DE L'AÉROPORT, ST-DONAT, district de JOLIETTE, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de LECLERC & LECLERC EXCAVATION INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge Dakota 1997, V8 Magnum, 5 vitesses, noir; 1 camion 10 roues, Ford, 1992, 13 vitesses, blanc et orange, et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: SIMON MEGARD, huissier du district de Terrebonne. ETUDE GUINDON, PILON snc, HUISSIERS, 819-326-7707, Fax: 326-0081, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC No: 200-22-074712-159 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) COMMISSION ADMINISTRATIVE DES RÉGIMES DE TRAITÉ ET D'ASSURANCES Demanderesse

SUCCESSION DE MICHELINETASSE Défenderesse

ASSIGNATION (139 C.p.c.) PAR ORDRE DU TRIBUNAL: Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, chambre civile du district de Québec une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Québec, situé au 300 boul. Jean-Lesage, salle 1.24, Québec, G1K 8K6.

Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître par écrit dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance, audit palais de justice à la salle 1.24. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai. Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 28 mai 2015 à 9h30 en salle 4.26 du palais de justice de Québec.

QUÉBEC, 21 avril 2015 Renée Bellefleur JB3489 Greffière adjointe

Un don d'espoir pour la vie 1-877-488-4222 www.Armeedusauit.ca

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340
Sur Internet: www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres
Courriel: avisdev@ledevoir.com

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
APPEL D'OFFRES PUBLIC # UMQ13-20152020 ASSURANCES COLLECTIVES - TERME 2015-2020

Des soumissions sont demandées en vue de l'acquisition d'un portefeuille d'assurances collectives par l'Union des municipalités du Québec, au nom de la municipalité de Saint-Lazare.

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges disponible à compter de 10 h 00 le 27 avril 2015 aux bureaux de Mallette actuaire inc., au 3075, chemin des Quatre-Bourgeois, bureau 200, Québec (Québec) G1W 5C4.

Les soumissions seront reçues avant 10 h 00 le 15 mai 2015 aux bureaux de l'Union des municipalités du Québec, 680, rue Sherbrooke Ouest, bureau 680, Montréal (Québec) H3A 2M7. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à 10 h 05, à la même adresse.

L'Union des municipalités du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. Seules sont autorisées à soumissionner les entreprises s'étant procuré le cahier des charges auprès de Mallette actuaire inc.

Appels d'offres
Montréal

Service des infrastructures, de la voirie et des transports
Direction des infrastructures

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux
Appel d'offres : 311801

Descriptif : Travaux de planage et revêtement bitumineux sur différentes rues de la Ville de Montréal

Date d'ouverture : 13 mai 2015
Dépôt de garantie : 10 % du montant soumissionné (cautionnement)

Renseignements : Pour de plus amples renseignements, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 27 avril 2015

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fourni en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 27 avril 2015
Le greffier de la Ville
M^e Yves Saindon

Sudoku par Fabien Savary

7		4			5	2		
	3		2	8				
8		9	7					
	9		8					
				5		2		
			4	1		8		
		3				7		
	6					1		8
		5	1		9		6	

Niveau de difficulté : DIFFICILE 2972

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

3	4	6	7	9	5	2	1	8
2	1	9	3	4	8	7	5	6
7	8	5	6	1	2	4	3	9
1	3	2	4	7	9	6	8	5
6	7	4	8	5	1	9	2	3
9	5	8	2	3	6	1	4	7
8	9	7	5	2	4	3	6	1
5	2	3	1	6	7	8	9	4
4	6	1	9	8	3	5	7	2

2971

SUDOKU : le logiciel
10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

LE MONDE

BURUNDI

La police s'en prend aux manifestants

Opposition au président et forces de l'ordre se sont affrontées, dimanche, faisant deux morts

ESDRAS NDIKUMANA
à Bujumbura

L'opposition au Burundi, qui entend contrer la candidature annoncée du président burundais Pierre Nkurunziza à un troisième mandat présidentiel, a appelé dimanche à redoubler la mobilisation après une journée d'affrontements avec la police qui ont fait deux morts.

« Nous appelons les habitants de Bujumbura à venir manifester contre le 3^e mandat du président Pierre Nkurunziza en plus grand nombre [lundi] », a déclaré devant des journalistes Vital Nshimirimana, président du Forum pour le renforcement de la société civile au Burundi, plate-forme d'ONG.

« La campagne contre le 3^e mandat appelle également les parents à ne pas envoyer leurs enfants à l'école et les magasins à fermer toute la journée, en signe de solidarité », a-t-il dit, « pour éviter qu'ils ne soient victimes des policiers burundais qui



Des jeunes manifestants ont été arrêtés par la police burundaise.

ESDRAS NDIKUMANA AGENCE FRANCE-PRESSE

tirent aveuglément sur la foule».

Cet appel à manifester intervient après une journée marquée par des violences aux cours desquelles deux manifestants ont été tués par balles à Bujumbura, alors qu'ils protestaient contre la candidature du prési-

dent à un 3^e mandat, ont rapporté des témoins. A la tombée de la nuit, le calme était revenu dans la capitale burundaise.

Dans plusieurs quartiers de la capitale, où les forces de sécurité avaient été déployées en masse, des milliers de mani-

festants s'étaient réunis dimanche, bravant une interdiction du gouvernement qui a récemment multiplié les mises en garde contre toute tentative de « soulèvement ».

Agence France-Presse

INDONÉSIE

Exécution maintenue pour 8 trafiquants de drogue étrangers

Le condamné français obtient un sursis

NICK PERRY
à Cilacap

L'Indonésie se montrait déterminée dimanche à procéder rapidement à l'exécution de huit condamnés à mort étrangers pour trafic de drogue, en dépit des condamnations internationales contre la peine capitale, à laquelle un Français a provisoirement échappé.

Les autorités de ce pays d'Asie du Sud-Est ont formellement notifié aux huit détenus — d'Australie, du Brésil, des Philippines et du Nigeria — que leur exécution au côté d'un Indonésien était imminente.

Cependant, le Français Serge Atlaoui, condamné à mort en 2007 pour un trafic de drogue qu'il a toujours nié, a été retiré de la liste des exécutions au dernier moment, après d'intenses pressions diplomatiques de Paris.

Préparations

Les neuf condamnés, qui vivent leurs dernières heures, ont été placés à l'isolement dans une prison du complexe pénitentiaire sur l'île isolée de Nusakambangan, « l'Alcatraz indonésien », accessible par la ville portuaire de Cilacap, où séjournent des proches des détenus.

La législation indonésienne prévoit que l'exécution doit être notifiée aux condamnés au moins 72 heures au préalable, signifiant que les exécutions pourraient avoir lieu dès mardi soir.

Le procureur général indonésien, Muhammad Prasetyo, a déclaré à la télévision que les préparatifs pour les exécutions étaient achevés « à 100% ». Il

n'a avancé aucune date mais souligné que « le plus tôt serait le mieux ».

Ces condamnés ont récemment vu leur demande de grâce rejetée par le président indonésien Joko Widodo, intransigeant sur l'exécution des condamnés à mort pour trafic de drogue, et resté sourd aux appels à la clémence de plusieurs pays, alors que les critiques internationales se multiplient.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a exhorté samedi le gouvernement indonésien à ne pas exécuter ces condamnés qui attendent dans le couloir de la mort, rappelant l'opposition traditionnelle de l'ONU à la peine capitale. « Selon la législation internationale, au cas où la peine de mort est en vigueur, elle ne devrait être appliquée que pour les crimes les plus graves comme les meurtres avec préméditation, et seulement en l'accompagnant des garanties appropriées », a-t-il déclaré.

En dépit de l'intensification des pressions diplomatiques, l'Indonésie se montre intransigente et a montré du doigt le « deux poids deux mesures » des Nations unies. « Nous avons pris note des déclarations de l'ONU, mais nous observons aussi qu'il n'y a eu aucune déclaration similaire lorsque deux Indonésiennes ont été exécutées récemment », a déclaré à l'AFP un porte-parole du ministère indonésien des Affaires étrangères, Arrmanatha Nasir, en référence aux deux domestiques indonésiennes décapitées en Arabie saoudite.



Serge Atlaoui

Agence France-Presse

RUSSIE

Les États-Unis aident les rebelles, affirme Poutine

Moscou — Le président russe, Vladimir Poutine, a accusé les États-Unis d'avoir des contacts directs avec les rebelles du Caucase du Nord et de leur fournir de l'aide notamment logistique, dans un documentaire diffusé dimanche par la télévision russe.

Au début des années 2000, « les services spéciaux russes ont détecté des contacts directs » entre des rebelles du Caucase du Nord et des représentants des services secrets américains en Azerbaïdjan, ex-république soviétique du Caucase du Sud, a raconté M. Poutine, dans le documentaire *Président*.

Tourné par la chaîne de télévision publique Rossia 1 à l'occasion des 15 ans au pouvoir de Vladimir Poutine, qui a été élu en 2012 pour un troisième mandat présidentiel, après avoir été président de 2000 à 2008 et premier ministre en 2008-2012, le film a déjà été diffusé dans l'Extrême-Orient russe, avant de l'être à 18h30 dans la partie centrale de Russie.

Les Américains « aident même avec du transport, tout simplement », a précisé le président russe

Il a affirmé en avoir informé le président américain de l'époque qui a répondu « Je vais leur botter les fesses. »

« Mais dix jours après, mes subordonnés, les dirigeants du FSB [service de sécurité russe, ex-KGB] ont reçu une lettre de leurs collègues de Washington qui disaient : « Nous avons eu et nous allons poursuivre les relations avec toutes les forces de l'opposition en Russie. Nous estimons que nous avons le droit de le faire et nous le ferons », a indiqué M. Poutine.

Agence France-Presse

Des « erreurs » dans la déclaration de revenus de la Fondation Clinton

Washington — La Fondation Clinton de l'ancien président américain Clinton et de son épouse Hillary, candidate à la présidentielle de 2016, a admis dimanche des « erreurs » dans sa déclaration de revenus en additionnant les dons de gouvernements étrangers avec des dons d'autres sources.

Hillary Clinton fait l'objet d'attaques pour d'éventuels conflits d'intérêts en raison des activités de la Fondation Clinton, notamment dans un livre à paraître en mai.

Le *New York Times* a obtenu l'ouvrage, *Clinton Cash*, et rapportait lundi que l'auteur y accuse le couple Clinton d'enrichissement personnel, notamment par les discours rémunérés prononcés à l'étranger par Bill Clinton lorsque son épouse était secrétaire d'État (2009-2013).

Et les dons à la fondation de certains États ou certaines entreprises étrangères ayant des inté-

rêts à défendre à Washington, pendant qu'Hillary Clinton dirigeait la diplomatie américaine, sont observés à la loupe par les détracteurs de la démocrate et la presse.

Or, dimanche, la directrice de la Fondation, Maura Pally, a admis que l'organisation a commis une « erreur en combinant les dons de gouvernements étrangers avec des dons » d'autres sources, dans sa déclaration de revenus, mais « nos recettes totales ont toujours été correctement signalées dans nos déclarations ».

« Oui, nous avons fait des erreurs, comme peuvent en faire des organisations de notre taille, mais nous agissons rapidement pour y remédier et avons pris les mesures qui s'imposent pour éviter qu'elles se reproduisent », a poursuivi M^{me} Pally, tout promettant la « transparence ».

Agence France-Presse

Pakistan : meurtre d'une militante des droits de la personne

Karachi — L'intelligentsia pakistanaise était sous le choc samedi au lendemain de l'assassinat de Sabeen Mahmud, une militante respectée des droits de la personne, abattue à Karachi, quelques minutes après avoir tenu une conférence sur l'un des sujets les plus sensibles au pays : la province rebelle du Baloutchistan. La militante des droits de l'Homme a été criblée de cinq balles et est morte sur le coup, tandis que sa mère, qui se trouvait avec elle, a été blessée, d'après la police locale. De nombreuses organisations de défense des droits de l'Homme accusent les services secrets pakistanais de kidnapper, détenir, puis tuer, des partisans présumés de l'indépendance du Baloutchistan. Des responsables pakistanais ont toujours nié leur implication dans ces disparitions mystérieuses.

Agence France-Presse

Présidentielle au Togo : les résultats toujours attendus

Lomé — À peine plus de la moitié des électeurs togolais se sont rendus aux urnes samedi pour élire leur président, un scrutin à un tour dont Faure Gnassingbé, le chef de l'État sortant, héritier d'une famille au pouvoir depuis 48 ans, est favori. Au total, quelque 3,5 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes. Mais selon la Commission électorale nationale indépendante (Céni), le taux de participation de l'élection présidentielle de samedi a avoi-

siné les « 53 à 55% », une mobilisation a priori bien inférieure à celle de la présidentielle de 2010 (près de 65%). La Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), qui avait déployé 100 observateurs dans tout le pays, a estimé qu'« aucun incident majeur susceptible d'entacher l'intégrité du processus de vote » n'avait été enregistré.

Agence France-Presse

Kazakhstan : Nazarbaïev est réélu avec 97,5 % des voix

Astana — Le dirigeant sortant du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaïev, a été réélu dimanche avec 97,5% des voix à la présidence de ce pays d'Asie centrale, pour la cinquième fois consécutive, lors d'un scrutin anticipé où le taux de participation record a dépassé 95%. « Noursoultan Nazarbaïev a obtenu 97,5% » des voix, selon un sondage à la sortie des bureaux de vote, effectué par le centre de recherche Institut démocratique, basé au Kazakhstan. Les deux autres candidats Abelgazy Koussaïnov et Tourgoun Syzdykov ont obtenu respectivement moins de 1% et de 2% des voix, a annoncé aux journalistes la directrice du centre, Ioulia Koutchinskaïa. « Je suis sûr que les Kazakhs choisiront la politique de stabilité, de développement [...] et d'harmonie dans notre pays », avait déclaré M. Nazarbaïev, 74 ans, qui a passé 24 ans à la tête du Kazakhstan, dans une adresse à la nation diffusée à la veille de l'élection. Il avait appelé ses concitoyens à participer massivement à ce scrutin, surveillé par plus de 1000 observateurs internationaux, pour prouver « de manière convaincante » leur « unité » devant le monde entier.

Agence France-Presse

Les Amis du Devoir vous invitent à rencontrer les artisans du journal à l'occasion de la

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Conférence animée par
Josée Boileau
Rédactrice en chef
du DevoirInvité spécial :
Michel David
Chroniqueur politique
au DevoirLa liberté de la presse
au quotidien, regard
d'un chroniqueur
politique

Remise des prix

LE DEVOIR DE LA PRESSE ÉTUDIANTE

ENTRÉE GRATUITE > MARDI 28 AVRIL 2015 À 19 H
À la Société des arts technologiques, 1201 boulevard St-Laurent, métro St-Laurent

Les Amis du Devoir

LE DEVOIR
LIBRE DE PENSERN|A|T|I|O|N|A|L
Partenaire sûr. Regard neut.[™]SOCIÉTÉ DES ARTS
TECHNOLOGIQUEScanal
SAVOIRCulture
et Communications
QuébecFONDS
de solidarité FTQFONDATION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOISOCIÉTÉ
DE DÉVELOPPEMENT
ANGUSDesjardins
La Fondation
Coopérer pour créer l'avenir

LES SPORTS

EXPOS DE MONTRÉAL

L'ancien patron des Expos Jim Fanning est décédé

Les Expos de Montréal ont perdu un de leurs pionniers, samedi, alors que Jim Fanning, premier directeur général de l'histoire de l'équipe, est décédé. Il était âgé de 87 ans.

Les Blue Jays de Toronto, pour qui il travaillait toujours en tant qu'ambassadeur, ont confirmé la nouvelle, samedi après-midi.

«Je transmets mes plus sincères condoléances à la famille Fanning après avoir appris le décès de Jim aujourd'hui, a déclaré Paul Beeston, président et chef de la direction des Blue Jays dans un communiqué de presse. Il a été un ami de longue date et on ne peut en dire assez sur sa contribution au baseball, particulièrement au Canada.»

«Jim a touché la vie de beaucoup de gens et laissera de merveilleux souvenirs à l'intérieur et à l'extérieur des cercles du baseball.»

«Gentleman Jim»

Surnommé «Gentleman Jim», Fanning a été directeur général des Expos de 1968 à 1976. Il a occupé différentes fonctions au cours de son séjour de 25 ans au sein de l'organisation, dont vice-président, directeur du recrutement amateur et gérant, poste qu'il a occupé lors des saisons 1981, 1982 et 1984.

C'est lui qui est allé chercher le releveur québécois Claude Raymond des Braves d'Atlanta le 19 août 1969.

Sous ses ordres, les Expos ont affiché un dossier de 116-103, et c'est Fanning qui a guidé les Expos vers leur seule participation aux séries éliminatoires en 1981.

Dans un geste surprise, après un match joué le 7 septembre à Philadelphie que les Expos avaient gagné 5-4, le directeur général John McHale a congédié le réputé gérant Dick Williams, en poste depuis 1977, et l'a remplacé par Fanning, qui n'avait jamais dirigé une équipe dans les Ligues majeures auparavant.

Au premier rang

Après trois défaites consécutives en amorce du règne de Fanning, les Expos ont gagné 16 des 24 rencontres suivantes, dont 11 en 14 entre le 20 septembre et 3 octobre, et ils ont terminé au premier rang du classement de la deuxième moitié de la saison avec un dossier de 30-23, un demi-match devant les Cardinals de St. Louis.

La saison 1981 avait été mar-

quée par un conflit de travail, du 12 juin au 9 août, qui avait forcé les dirigeants du baseball majeur à créer des classements distincts pour les deux moitiés de saison. Couronnés champions de la première moitié, les Phillies de Philadelphie ont affronté les Expos dans une série 3 de 5 que la formation montréalaise a gagnée à la limite. Steve Rogers avait eu le meilleur sur Steve Carlton lors de la rencontre ultime, 3-0 à Philadelphie.

En série de championnat de la Ligue nationale, face aux Dodgers de Los Angeles, les Expos menaient 2-1 dans la série et n'étaient qu'à une victoire d'une première participation à la Série mondiale. Mais lors du cinquième match, au Stade olympique, Rick Monday a brisé une égalité de 1-1 avec un circuit en solo contre Rogers, que Fanning avait dépêché en relève en neuvième manche, détruisant le rêve des Expos et de leurs partisans.

Au Colorado et à Toronto

Après un séjour à titre d'analyste, Fanning a quitté les Expos en 1993, travaillant ensuite avec les Rockies du Colorado, puis les Blue Jays. Il a été intronisé au Temple de la renommée du baseball canadien en 2000.

«Nous avons perdu une légende du baseball et l'une des personnes les plus gentilles que vous ne pourriez jamais rencontrer», a déclaré le directeur du Temps de la renommée canadien, Scott Crawford, dans un courriel.

Fanning a passé plus de 60 ans dans le baseball professionnel.

Évoluant au poste de receveur, il a participé à 64 matchs dans les Ligues majeures entre 1954 et 1957 avec les Cubs de Chicago avant de devenir gérant dans le baseball mineur. McHale l'a ensuite engagé comme recruteur avec les Braves de Milwaukee en 1963, avant d'être promu l'année suivante comme adjoint au directeur général, poste qu'il occupera jusqu'en 1967.

Il est ensuite devenu le premier recruteur au sein de la centrale de recrutement du Baseball majeur en 1968, avant de finalement tenter l'aventure avec les Expos.

Né le 14 septembre 1927 à Chicago, il avait obtenu la citoyenneté canadienne en février 2012.

Il laisse dans le deuil son épouse, Maria, et ses enfants, Cynthia et Frank.

La Presse canadienne



JUSTIN TANG LA PRESSE CANADIENNE

Carey Price a multiplié les gros arrêts pour aider son équipe à éliminer les Sénateurs.

MONTRÉAL 2, OTTAWA 0

Price et le Canadien viennent à bout des Sénateurs

Carey Price s'est admirablement ressaisi de la sortie ordinaire qu'il a connue dans le cinquième match de la série, et sa performance de 43 arrêts a propulsé le Canadien vers un gain décisif de 2-0 face aux Sénateurs d'Ottawa, dimanche.

Price a été parfait afin de signer son premier jeu blanc en séries cette année, et le Tricolore a éliminé les incroyables Sénateurs au bout de six rencontres. Le gardien vedette a été particulièrement étincelant vers la fin de la troisième période.

Son opposant Craig Anderson a été confronté à 19 lancers. Le seul qui lui a échappé a été celui de Brendan Gallagher obtenu à 13h26 du premier vingt. Max Pacioretty a marqué dans le filet abandonné, avec moins d'une seconde à écouler.

Les 20 500 spectateurs au Centre Canadian Tire ont sa-

lué la remarquable fin de saison que les Sénateurs ont connue, en réservant une ovation aux joueurs.

Le Canadien accède donc au deuxième tour des séries éliminatoires dans une deuxième année de suite pour la première fois depuis 1993.

Une première

Le Canadien a marqué le premier pour la première fois de la série, et il menait 1-0 à l'issue du tiers initial. Il avait dû au préalable résister à deux attaques massives des Sénateurs.

Les hôtes ont connu une vigoureuse amorce jusqu'à ce que Gallagher ne réussisse un but à la volée, à 13h26.

En s'amenant devant Anderson, la petite peste a fouetté la rondelle du revers tout en vibrant, à la suite du tir du défenseur Greg Paterny qui ne s'est pas rendu au but. Dire que quelques secondes plus

tôt, Gallagher avait le bâton de Zack Smith de coincé dans la lame d'un de ses patins.

Il y a eu égalité au chapitre des lancers, 13-13, et Price a assurément privé les Sénateurs de créer l'égalité en frustrant Kyle Turris, qui a dégainé sur réception de la passe de Clarke MacArthur.

Les Sénateurs ont eu l'avantage marqué en deuxième période — 16-3 dans les lancers — sans parvenir à créer l'égalité.

Le Tricolore jouait comme s'il tentait déjà de protéger sa mince avance. C'était un peu tôt pour le faire.

Price a été excellent et il a vu la chance lui sourire à une reprise. Jean-Gabriel Pageau avait logé un retour de lancer dans le filet. Mais le sifflet de l'arbitre Chris Lee s'était fait entendre bien avant.

Insatisfait de l'excès de prudence affiché par ses troupes, qui n'avaient tiré qu'une

fois sur Anderson avec 5h54 à écouler, Michel Therrien s'est prévalu du temps d'arrêt à sa disponibilité.

Les joueurs ont paru saisir le message de l'entraîneur. Mais avant la fin, le CH a encore eu à se défendre à court d'un patineur, et Tomas Plekanec a bien failli faire 2-0 en infériorité.

En troisième, le Canadien s'est mieux défendu. Il a même provoqué de belles occasions à l'attaque. La dernière minute de jeu et un peu plus a été interminable pour le CH. Price s'est dressé devant une frappe d'Erik Karlsson et par la suite devant Mika Zibanejad qui a tenté de profiter d'un retour.

La Presse canadienne

D Lire aussi • Le Canadien élimine les Sénateurs. Un texte complet est publié sur l'application tablette et le site Web du Devoir.

MONDIAL DE HOCKEY

Sidney Crosby sera de la partie

Calgary — Sidney Crosby représentera le Canada au Championnat du monde de hockey en République tchèque du 1^{er} au 17 mai, a annoncé Hockey Canada dimanche matin.

Crosby et les Penguins de Pittsburgh ont été éliminés en cinq matchs par les Rangers de New York au premier tour éliminatoire dans l'Association Est.

«C'est toujours un honneur de représenter le Canada, a dit Crosby. Quand je regarde la formation assemblée par Hockey Canada, je suis excité d'avoir la chance de viser l'or.»

Le capitaine des Penguins a participé au Mondial de hockey en Lettonie en 2006, où il avait terminé au sommet des marqueurs du tournoi avec huit buts et autant de passes en neuf matchs. Crosby avait d'ailleurs été nommé l'attaquant par excellence de la compétition, se taillant du même coup un poste sur l'équipe d'étoiles.

En dépit de sa performance, le Canada avait abouti au pied du podium après avoir perdu le

match de la médaille de bronze 5-0 contre la Finlande.

Sept participations

Crosby a représenté le Canada à sept reprises sur la scène internationale, et il a gagné l'or aux Jeux olympiques de Vancouver en 2010. Le joueur de centre étoile a été le capitaine d'Équipe Canada à Vancouver, et il a inscrit le but victorieux en finale contre les États-Unis.

Crosby a terminé son parcours éliminatoire dans la LNH en 2015 avec deux buts et deux mentions d'aide en cinq matchs, en plus d'afficher un différentiel de plus-1.

L'attaquant originaire de Cole Harbour, en Nouvelle-Écosse, a aussi marqué 28 buts et récolté 56 mentions d'aide en 77 matchs de saison régulière avec les Penguins.

La Presse canadienne

Hockey: le Canada troisième chez les moins de 18 ans

Zoug, Suisse — Glenn Gawdin a marqué deux buts et le Canada a obtenu la médaille de bronze pour la deuxième année de suite au Championnat du monde de hockey des moins de 18 ans, dimanche, après avoir défait la Suisse 5-2. Gawdin a ouvert la marque et inscrit le quatrième filet canadien, permettant aux représentants de l'unifolié de tourner la page sur une cuisante défaite de 7-2 contre les États-Unis en demi-finales du tournoi samedi. Jansen Harkins, Deven Sidroff et Brett Howden ont complété la marque

pour le Canada, qui avait entamé la compétition en espérant mettre la main sur sa quatrième médaille d'or — et sa première depuis 2013. Damien Riat et Marco Miranda ont riposté pour la Suisse, qui tentait d'obtenir une première médaille depuis celle d'argent en 2011. Zachary Sawchenko a effectué 28 arrêts devant la cage du Canada, tandis que son vis-à-vis Joren van Pottelberghe a repoussé 28 tirs. Les États-Unis ont défait la Finlande 2-1 en prolongation en grande finale. Les Américains ont donc mis la main sur un deuxième titre d'affilée, et un neuvième dans leur histoire.

La Presse canadienne

PLONGEON

Meaghan Benfeito décroche l'or

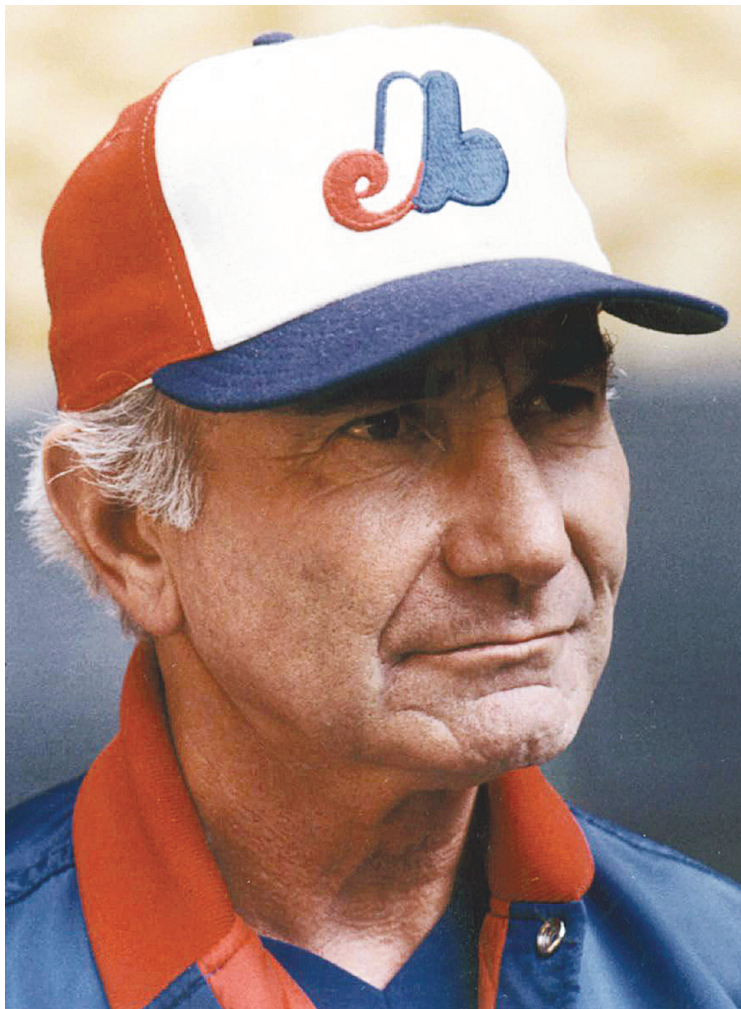
Kazan, Russie — Meaghan Benfeito a décroché la médaille d'or après avoir battu la double championne olympique Ruolin Chen en finale de l'épreuve individuelle à la tour de 10 mètres, dimanche, lors de la troisième étape des Séries mondiales de plongeon.

Benfeito l'a emporté en totalisant 383,10 points, soit seulement 1,35 de plus que la Chinoise. La Britannique Tonia Couch a pris le troisième rang grâce à un score de 360,30 points.

«J'ai vraiment pris un plongeon à la fois, tout en tentant de respecter le plus possible les consignes de mon entraîneur Arturo Miranda, a expliqué Benfeito. Oui, il y a eu quelques petites erreurs, mais je suis contente d'être montée sur la plus haute marche. Enfin, j'ai battu la championne olympique!»

Également finaliste, la Lavalloise Roseline Filion a fini cinquième avec 340,95 points. Elle avait auparavant terminé deuxième de sa demi-finale.

La Presse canadienne



Jim Fanning dans l'uniforme des Expos

LA PRESSE CANADIENNE

SUR LA ROUTE



MICHAËL MONNIER ET JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'adoption d'une loi zéro émission pourrait, selon certains, décupler le nombre de voitures électriques sur les routes en moins de cinq ans. Le cœur de l'affaire? Des amendes élevées aux constructeurs qui n'en vendent pas suffisamment. Pour l'instant, les voitures électriques ne représenteraient que 0,5% des ventes automobiles au Québec.

Les lobbys s'affrontent autour de la voiture électrique

Les partisans de la voiture électrique (VE) veulent faire contre-poids au lobby automobile. Les constructeurs refusent d'offrir tous les modèles de VE, comme l'e-Golf et la Honda Fit, font-ils valoir, et Québec doit les forcer par une loi. Tandis que le gouvernement Couillard se prononcera bientôt sur le sujet, la bataille des lobbys s'intensifie.

DAPHNÉE HACKER-B.

« Nous savons que les lobbyistes du milieu automobile et pétrolier sont nombreux et bien organisés, il faut faire comme eux, si on veut être écoutés », lance sans détour Yvon Bergeron, porte-parole de la nouvelle Coalition zéro émission Québec (CZEQ). Le nom de la coalition fait référence aux lois « zéro émission de gaz à effet de serre », adoptées par plus de dix États américains, qui obligent les constructeurs automobiles à vendre un quota annuel de véhicules électriques et hybrides, sous peine de pénalités financières élevées. Au Vermont, par exemple, 15% des voitures vendues doivent être électriques, à défaut de quoi les constructeurs se voient infliger des amendes pouvant varier entre 10 000 \$ et 15 000 \$ par véhicule non vendu.

Formée au début du mois, la CZEQ regroupe une dizaine d'organismes, dont la Fonda-

tion David Suzuki, Nature Québec, le Club Tesla Québec et le Centre québécois du droit de l'environnement. Leur première sortie publique aura lieu cette semaine, a-t-on indiqué au *Devoir*, et son objectif est clair: répliquer à l'industrie automobile, qui s'oppose féroce-ment à ce que Québec adopte une loi zéro émission.

« On le voit chez nos voisins américains, l'adoption de cette loi permet d'avoir accès à une diversité de modèles de voitures électriques, et les prix sont souvent très concurrentiels », observe M. Bergeron, aussi membre du conseil d'administration de l'Association des véhicules électriques du Québec. Pour le moment, plusieurs modèles ne sont disponibles que là où il y a une loi zéro émission: Chevrolet Spark, Volkswagen e-Golf, Mercedes B200 ED, Honda Fit EV, etc. De plus, une loi zéro émission participerait à diminuer les délais d'attente lors de l'achat d'un VE. « J'ai commandé une Kia Soul électrique en septembre, je ne l'ai toujours pas reçue, c'est insensé », déplore M. Bergeron. L'achat d'une voiture est souvent un geste impulsif et émotif, poursuit-il, « si on veut donner une chance aux modèles électriques d'attirer les acheteurs », ils doivent être aussi disponibles et diversifiés que les modèles à essence.

Dans l'espoir de motiver le gouvernement à passer à l'action, les députés péquistes Martine Ouellet et Sylvain Gaudreault ont déposé un projet de loi zéro émission le 15 avril dernier. Dès le lendemain, les constructeurs et concessionnaires automobiles clamaient haut et fort leur opposition.

Le modèle norvégien

« Que ce soit clair, nous ne sommes pas contre les voitures électriques, notre industrie investit des milliards de dollars pour développer ces nouvelles technologies », déclare Mark Nantais, président de l'Association canadienne des constructeurs de véhicules, qui représente les filiales canadiennes de FCA (Fiat Chrysler), Ford et General Motors. Il affirme toutefois qu'une loi zéro émission aurait un impact négatif sur les concessionnaires, notamment, qui seraient obligés d'avoir en stock des centaines de voitures supplémentaires, ce qui peut être « très coûteux ».

De plus, il admet que les constructeurs automobiles améliorent leur capacité de production de VE, mais elle reste plus « limitée et complexe » que celle à essence. « Nous ne croyons pas qu'en nous forçant à produire et à vendre des voitures électriques, les gens vont nécessairement plus en acheter. La clé

« On le voit chez nos voisins américains, l'adoption de cette loi permet d'avoir accès à une diversité de modèles de voitures électriques, et les prix sont souvent très concurrentiels »

Yvon Bergeron, Coalition zéro émission Québec

c'est l'éducation aux consommateurs et les incitatifs gouvernementaux », ajoute M. Nantais.

Dans son communiqué de presse répliquant au projet de loi péquiste, l'industrie automobile prêche même pour le modèle adopté par la Norvège, le pays détenant la plus grande flotte de VE par habitant au monde. Le secret norvégien? « Pas de loi zéro émission, mais de généreux incitatifs financiers à l'achat d'une VE, accès aux voies réservées, péage et traversier gratuits, stationnement gratuit, bornes de recharge gratuites », répond M. Nantais. Il précise toutefois qu'un seul « détail » du modèle scandinave ne lui plaît pas: une gigantesque taxe de vente imposée à l'achat d'une voiture à essence qui équivaut au prix du véhicule. Une mesure qui a certainement motivé bon nom-

bre de Norvégiens à se tourner vers l'électrique... « Déjà, les Québécois payent plusieurs taxes de vente et, en plus, toutes les familles vivant dans des régions plus éloignées et les entrepreneurs ayant besoin de gros véhicules seraient pénalisés », avance-t-il.

La députée Martine Ouellet est allée en Norvège l'an dernier, et elle se dit convaincue que la taxe de vente imposée aux véhicules à essence a participé au succès des VE. Elle croit toutefois que Québec devrait favoriser une loi zéro émission, comme l'a fait il y a 25 ans la Californie, qui a vu le taux de pénétration des VE exploser sur son marché. « Les ventes de véhicules électriques représentent à peine 0,5% de l'ensemble des ventes de voitures au Québec, on avance à pas de tortue. Avec une loi zéro

émission, mon équipe a calculé qu'on pourrait grimper à 11% dès 2019 », déclare-t-elle. Cela se traduirait par l'achat de 47 000 voitures électriques.

M^{me} Ouellet, ex-ministre des Ressources naturelles, connaît la capacité de persuasion du lobby automobile. « La force d'un lobby, c'est la force que lui donnent ceux qui l'écoutent. Rien de plus, rien de moins », rappelle-t-elle. Même si les élus font l'objet de sollicitations persistantes, ils doivent à la fin de la journée « prendre une décision en fonction du bien commun ».

Gouvernement hésitant

Difficile de savoir si le gouvernement Couillard considère sérieusement l'adoption d'une loi zéro émission. Questionné récemment sur le sujet lors de la journée « Branchez-vous », sur le circuit Gilles-Villeneuve, le ministre des Transports, Robert Poëti, s'est dit peu motivé par un modèle axé sur les punitions, préférant ajouter de nouveaux privilèges pour les propriétaires de VE, tels que l'accès à toutes les voies réservées de la province. Une annonce est prévue en juin.

Le ministre de l'Environnement, David Heurtel, avait laissé entendre qu'il était favorable à une telle loi l'été dernier, mais depuis, il refuse de confirmer à nouveau sa position. « La possibilité de mettre en place une [telle] norme l'objet d'une analyse rigoureuse », s'est contenté de répondre son attaché de presse, Guillaume Bérubé.

« Une loi zéro émission ne coûterait rien au gouvernement et elle ne peut qu'avoir des effets positifs... Je comprends mal toute cette tergiversation », soupire Sylvain Castonguay, directeur innovations à l'Institut du véhicule innovant. Si le lobby automobile n'est pas la seule cause pouvant expliquer le peu de motivation des ministres envers une loi zéro émission, la taxe à l'essence l'est peut-être, spéculé l'ingénieur. « Il est vrai que la taxe sur l'essence rapporte gros à l'État, mais si on vendait beaucoup de voitures électriques, on pourrait [à terme] les taxer... et du même coup, s'enrichir tout en diminuant notre pollution », conclut-il.

Le Devoir

5448

À l'heure actuelle, on dénombre 5448 voitures électriques achetées ou louées au Québec. Selon le Plan d'action sur les voitures électriques du gouvernement de Jean Charest en 2011, il devrait y en avoir 300 000 sur les routes d'ici 2020.

Source: SAAQ

85%

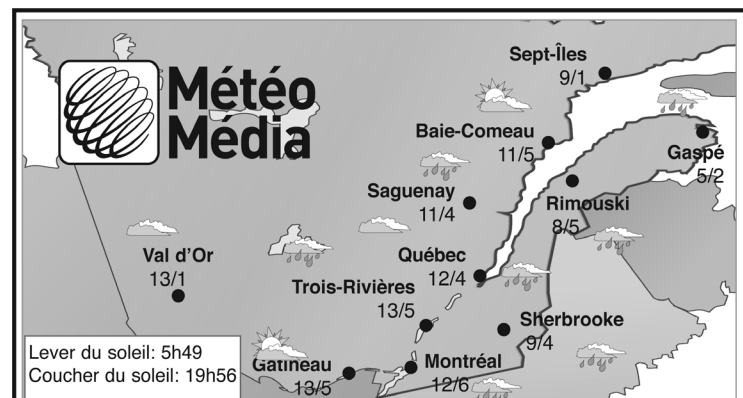
Sur le plan des coûts d'utilisation, les propriétaires d'un véhicule électrique économisent jusqu'à 85% par rapport aux propriétaires d'un véhicule à essence, affirme le lobby des voitures électriques.

Source: Club Tesla Québec

1/3

Autour du tiers des véhicules du parc automobile québécois ont plus de dix ans et ne sont pas conformes aux normes en matière d'émissions de polluants. Un moyen efficace de réduire le smog serait d'adopter des politiques accélérant le remplacement de ces véhicules, fait valoir le lobby automobile.

Source: Association canadienne des constructeurs de véhicules



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 17/5	Sol 23/7	Londres	Sol 13/4	Sol 12/6
Moncton	Plu 3/2	Plu 4/2	Los Angeles	Sol 30/16	Sol 31/16
Saint-Jean	Plu 5/3	Nua 6/2	Mexico	Var 27/14	Var 27/14
Toronto	Var 12/7	Sol 17/7	New York	Nua 16/10	Var 19/11
Vancouver	Plu 17/10	Ave 14/8	Paris	Nua 14/4	Ave 13/5
Winnipeg	Plu 11/1	Sol 15/3	Tokyo	Var 22/16	Var 20/15

Montréal	Ce soir	Demain	Mercredi	Judi
Aujourd'hui 12	6	16/5	17/7	17/6
Averses, pdp 40%	Ciel variable.	Ciel variable.	Ensoleillé.	Ciel variable
Québec	Ce soir	Demain	Mercredi	Judi
Aujourd'hui 12	4	14/3	13/4	16/5
Averses, pdp 70%	Ciel variable.	Passages nuageux.	Ciel variable.	Nuageux avec percées de soleil
Gatineau	Ce soir	Demain	Mercredi	Judi
Aujourd'hui 13	5	17/5	19/6	18/5
Pluôt nuageux.	Généralement dégagé.	Passages nuageux.	Ensoleillé.	Ciel variable

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.



MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTELEMENT

- Relatif à l'activité de l'esprit.
- Pas une goutte - Il résiste au feu.
- Terme d'informatique - Mouvements de mer.
- Ver marin - Ville du Piémont.
- Solidifier par le froid - Indique la manière.
- Séductrice.
- Partie d'une poulie.
- État d'Europe - Réunion avec débat.
- Difficile - Se dit d'une étoffe.
- Plante potagère - Maghrébin de France.
- Pas bête.
- Centaur - Parties d'une pièces.

VERTICALEMENT

- Dérision - Arbre résineux.
- Ville de France - Cellule du tissu nerveux.
- Gallinacé - Anciennes lois.

- Célèbre troyen - Détritus.
- Rayée - Choisi.
- Indique le lieu - Café décaféiné - Durillons.
- Embrouillé - Creusé.
- Service d'espionnage - Flétan belge - Gallium.
- Appareil servant à nettoyer les grains après le battage - Instrument médiéval.
- Premières pages - Crient.
- Décapités - Foule acharnée.
- Économiser avec excès - Divisions du temps.

1	B	A	N	C	A	L	E	R	E	A	S	
2	A	G	O	R	A	S	I	E	C	L	E	
3	C	O	C	O	R	I	C	O	A	P	I	
4	H	U	E	S	N	A	T	U	R	E	S	
5	T	N	A	V	R	A	N	T	M			
6	L	I	B	E	R	E	R	A	E	R	E	
7	A	I	C	R	E	D	U	L	E	S		
8	C	A	G	E	T	S	U	E	N			
9	T	R	A	M	E	E	R	O	M	E	O	
10	O	G	R	E	B	R	E	V	E	T	S	
11	S	O	R	T	I	R	T	I	N	T	E	
12	E	T	E	S	E	D	E	N	T	E	R	

SOLUTION DU DERNIER

ÉTHIQUE ET RELIGIONS

LIRE RELIGIEUX

Le catholicisme a-t-il un avenir au Québec ?

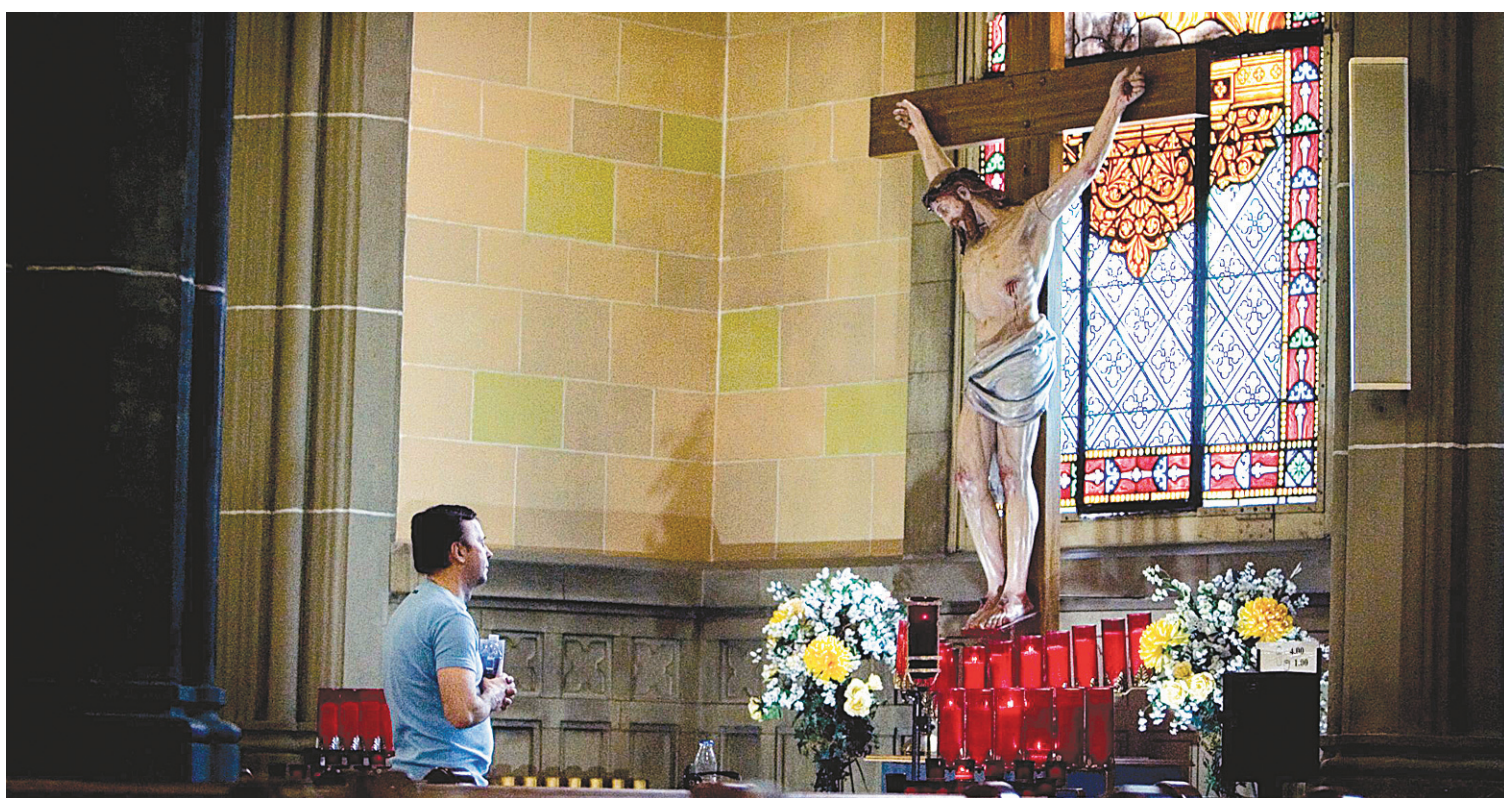
LOUIS CORNELIER

Au Québec, c'est une criante évidence, l'Église catholique est en déclin. Le taux de pratique dominicale est passé de 85%, au début des années 1960, à plus ou moins 5%, aujourd'hui. Selon un sondage CROP, réalisé pour l'émission *Second Regard* en 2013, moins de 60% des Québécois se disent maintenant catholiques et la moitié d'entre eux avouent accorder peu ou pas d'importance à la religion. « *L'Église d'ici*, constate donc Normand Provencher dans *Il n'est pas trop tard!*, se fait plus discrète, fatiguée, vieillie, un peu triste, comme si elle était menacée de disparaître dans un avenir prochain. »

Membre des oblats de Marie Immaculée depuis 1964, le théologien, qui réfléchit sans faux-fuyants à l'avenir de l'Église d'ici depuis des années, est lucide, mais refuse le désespoir. « *Nous ne sommes pas*, écrit-il, *en train de vivre les derniers jours du christianisme et de l'Évangile, nous vivons la fin d'une Église, liée étroitement à notre histoire, avec ses institutions variées, son clergé nombreux, son autorité incontestée.* » Ce qui disparaît ici, en fait, c'est la « *civilisation paroissiale* ». Le choc, pour les catholiques engagés, est dur, mais il peut être l'occasion d'un retour, non pas à l'Église d'avant le concile Vatican II, mais à « *la mentalité évangélique* ».

De petites communautés

La fermeture des églises dépeuplées et le regroupement des communautés en



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Alors que les églises se vident, le théologien Normand Provencher propose une réflexion sur une nouvelle pratique du catholicisme.

quelques mégaparoisses ne sont pas, selon Provencher, les voies de l'avenir. Il serait préférable de préserver de petites communautés, selon le modèle latino-américain des communautés de base, par exemple, qui se réuniraient plus simplement autour de la parole de Dieu et qui pourraient même, comme le propose le jésuite Joseph Moingt, célébrer une forme d'eucharistie « domestique », sans la présence de prêtres.

La rareté de ces derniers, de toute façon, impose de revoir les façons de faire. Actuellement, les diocèses recourent

aux prêtres d'Afrique et d'Amérique du Sud pour compenser la pénurie de vocations locales. Cela entraîne deux problèmes: on prive ainsi ces Églises d'ailleurs de leurs forces vives et on impose aux fidèles d'ici des pasteurs mal préparés « *au ministère dans un environnement culturel et ecclésial si différent du leur* ». Provencher propose donc de faire accéder à la prêtrise des laïcs, hommes et femmes, fortement engagés

en Église et qui exercent déjà des fonctions de clercs.

Partisan du « *passage d'une Église confiée uniquement à la hiérarchie à une Église prise en charge par tous ses membres* », d'une Église plus spirituelle que doctrinale bien que nourrie d'une pensée théologique forte, Provencher, sans se faire d'illusions sur la capacité de l'institution à accepter et à opérer rapidement ces changements, rêve d'une Église plus libre, moins préoccupée

de sa survie que des gens et de l'Évangile.

L'Église québécoise qu'imagine l'entrepreneur théologien sera plus petite et plus pauvre que celle d'hier. Ses audaces n'iront pas sans égarements, mais la possibilité d'un renouveau, dit Provencher, est à ce prix. Il faut avoir la foi pour y croire.

IL N'EST PAS TROP TARD!

Présent et avenir de l'Église d'ici Normand Provencher

Novalis

Montréal, 2015, 108 pages

louisco@sympatico.ca



ÉTATS-UNIS

Mobilisation religieuse pour freiner l'approbation du mariage gai en Cour suprême

Washington — Quelques milliers de personnes ont manifesté contre le mariage homosexuel samedi devant le Capitole à Washington, dans une atmosphère plutôt résignée et religieuse, à trois jours d'une décision cruciale de la Cour suprême.

« *On ne nous fera pas taire, nous ne sommes pas seuls* », a déclaré à la tribune le président de la conférence des évêques américains, M^{gr} Joseph Kurtz.

« *Dans les mois et les années à venir, que notre patience et notre amour ouvrent*

les esprits sur ce qu'est le mariage », a-t-il déclaré, dans des propos traduits simultanément en espagnol pour les nombreux membres de la communauté hispanophone présents.

Outre les catholiques, différentes Églises protestantes et l'Église orthodoxe étaient représentées dans ce rassemblement constellé de pancartes « *Un enfant a besoin d'un père et d'une mère* » ou « *Marche pour la vérité* ».

« *Le mariage vient de Dieu, pas de l'État* », a déclaré à la tribune un responsable orthodoxe, mettant en garde

contre « *l'effondrement de la société* » qui risquent de provoquer, selon lui, les mariages homosexuels.

Fin de combat

La longue bataille pour le mariage gai aux États-Unis arrivera à son terme mardi, quand la Cour suprême examinera sa légalité à travers tout le pays.

Selon des experts, la reconnaissance du mariage pour tous par la plus haute juridiction du pays semble « *inévitable* ».

Il s'agit désormais de « *témoigner* » a expliqué Carol Skinner, 64 ans, venue de Gaithers-

burg, près de Washington.

Deux homosexuels vivant ensemble « *forment une union, mais pas un mariage* », a-t-elle estimé.

Selon des experts, la reconnaissance du mariage pour tous par la plus haute juridiction du pays semble « inévitable »

« *Tout cela arrive parce que Jésus doit revenir bientôt* », a déclaré Hiram Garcia, 49 ans, venu de Philadelphie.

Le nonce apostolique aux

États-Unis, M^{gr} Carlo Maria Vigano, était présent à la manifestation, mais n'a pas voulu s'exprimer devant la presse.

Aucune personnalité politique connue ne participait à ce rassemblement qui s'est ouvert par une prière devant le Capitole, et devait s'achever devant la Cour suprême.

Le mariage homosexuel est légal dans 37 États sur 50, ainsi que dans la capitale fédérale Washington.

Agence France-Presse

La Presse canadienne



WIKICOMMONS

Élisabeth Turgeon

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PROMO EN COURS AU VILLAGE OLYMPIQUE

1 1/2: \$795 | 3 1/2: \$1090 | 4 1/2: \$1250 | 5 1/2: \$2080

Métro Assomption/Viau, Stationnement int. disp., Tout inclus, Grands balcons avec superbe vue, Piscine int., Gym, Restaurants, Magasins.

514-252-8037

AU BORD DE L'EAU

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

1 MOIS GRATUIT
Domaine BelleRive

1 1/2: 690\$ | 2 1/2: 880\$
4 1/2: 995\$ | 5 1/2: 1330\$

1 Place de la Belle-Rive, LAVAL

Plancher de bois, chauffé, eau ch. inclus, piscine int., Stationnement disp., Navette privée et commerces sur place.

450-686-2280

Dystrophie musculaire Canada

1.800.567.2236
www.muscle.ca

IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE!

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT - 5, Vincent d'Indy 11^e, 31^e, 41^e rénovés près métro, UdeM, Poêle/frigo. Chauffé, eau chaude. Ascenseur. 514 737-8055 514 735-5331

PLATEAU
Boyer - 5 1/2, 5 électros. 1800\$ Rénové. Juillet. 514 598-5872 www.locationduplateau.com

PLATEAU
Brébeuf/Marianne - 4 1/2 1200\$ chauffé, eau ch., 5 électros. Libre et rénové. 514 598-5872 www.locationduplateau.com

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS
Atelier-loft meublé, LIBRE JUILLET et AOÛT. Équipé, 2 chambres, ensoleillé, calme, sur allée privée, table à l'extérieur sous les arbres. Sympathique quartier de Belleville. Métro Télégraphe (15 min. de Châtelet). 2800\$/mois (800\$/sem). 33.1.40.30.09.14 riouxchristian@yahoo.com http://riouxchristian.e-monsite.com/

PARIS VII - XV Champ-de-Mars Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet. www.bonneville.ca/rnyons mariehalate@gmail.com

OUTREMONT - 190 Willowdale 3 1/2 - 4 1/2 réno près métro UdeM Chauffé, eau ch., poêle/frigo, asc. 514 738 5663 - 514 735-5331

307
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 1317, av. du Mont-Royal Est

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

700
ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux événements de la vie
Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

700
ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322 Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

700
ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

L'ENGAGEMENT À LONG TERME VOUS FAIT PEUR?

Soyez famille d'accueil! La Société pour la Prévention contre la Cruauté envers les Animaux (SPCA) recherche des familles d'accueil pour héberger à court terme chiens, chats, lapins et autres animaux sympathiques jusqu'à ce qu'ils puissent être placés pour l'adoption. Le service de soins vétérinaires est disponible en échange d'une contribution minime. La nourriture et l'équipement peuvent également être fournis. L'hébergement peut durer quelques jours ou plusieurs mois. Pour en savoir plus sur le programme des familles d'accueil de la SPCA, visitez www.spcamontreal.com ou téléphonez au 514.735.2711, poste 2237.

Pour publication section décès

neccrologie@lememorial.com
2190, rue Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2H 1K3
(514) 525-1149
Télécopieur: (514) 525-7999

Le mémorial
Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30
www.lememorial.com

allo PROF

Aide aux devoirs gratuite partout au Québec!

primaire ET secondaire

514 527-3726
1 888 776-4455
www.alloprof.qc.ca

Les petits frères des Pauvres

La famille des personnes âgées seules

Pour donner
1.866.627.8653

AVIS DE DÉCÈS

Nolin, Pierre Claude 1950-2015

À Montréal, le 23 avril 2015, est décédé L'Honorable Pierre Claude Nolin, Président du Sénat.

Outre son épouse Camille, il laisse dans le deuil ses enfants Simon (Marie-Pier Mignault), Louis (Joëlle Arseneault) et Virginie (Catherine Olivier), ses petits-enfants Elliot, Théodore et Flavie, sa soeur Marie (Richard Landry), ses frères François (Diane Gauthier), Jacques (Jennifer Boire) et Benoît, ses belles-sœurs Marie-Claude et Anne Desjardins (Pierre Audette) ainsi que de nombreux parents et amis.

Sa dépouille sera exposée en chapelle ardente à Ottawa, dans la Chambre du sénat, le mardi 28 avril 2015 de 10h30 à 16h.

La famille accueillera parents et amis le mercredi 29 avril 2015 au Complexe Urgel Bourgie du 3955 Côte-de-Liesse, ville St-Laurent (Montréal)

URGEL BOURGIE

Consultez notre registre au urgelbourgje.com / 514 735-2025 de 10h à 21h ainsi que le jeudi 30 avril à compter de 9h30. Les funérailles seront célébrées à la Basilique Notre-Dame de Montréal à 14h.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation de l'hôpital du Sacré-Coeur.

CULTURE

MÉDIAS

Le pire métier, la suite

STÉPHANE BAILLARGEON



On se disait quoi déjà? Ah oui, que le journaliste est nul. Comme profession s'entend.

Ce métier de fouines et de commères professionnelles est constamment désigné comme un des moins aimés ou admirés dans les sondages de la population, disons à peu près autant que l'huissier ou le contrôleur fiscal. Comme le rapelaient la chronique de la semaine dernière, la firme américaine CareerCast vient d'en rajouter en plaçant le prolo de l'info en presse écrite tout en bas de sa liste des 200 choix de carrière.

Des collègues contrariants ont encore une fois joué aux sceptiques jovialistes. La méthode CareerCast serait bancale, par exemple en ne portant pas assez attention aux plaisirs véritables éprouvés par les pros de l'info, malgré le stress amplifié par l'accélération du rythme de production de nouvelles.

C'est vrai que certains résultats de la liste étonnent. Coiffeur de ses messieurs dames se place à mi-liste dans la sélection générale et remporte même la palme comme job la moins stressante de toutes. La perspective d'emploi y demeure excellente avec une progression de 13% des jobs escomptés en 2015, l'exact envers du journalisme, qui devrait perdre encore 13% d'emplois. Mais les revenus médians annuels dépassent à peine les 22 000\$ pour les champions du chignon par rapport aux quelque 36 000\$ du reporter coupeur de cheveux en quatre.

Des petits malins ont aussi fait remarquer que des bons jobs, il y en a encore dans le secteur. Bien sûr, Radio-Canada passe la moissonneuse-batteuse dans le Centre de l'information. Évidemment, *Le Journal de Montréal* se fait maintenant avec le tiers des journalistes d'avant le conflit de travail. Mais les grosses poches du système traditionnel font encore la bonne gallette, soit deux voire trois fois le salaire moyen établi par CareerCast.

Certains pigistes plus ou moins reporters et les übervedettes des médias électroniques ne sont pas à plaindre du tout. Ils forment le 1% de ce monde.

Quelques rares médiocrates polyvalents peuvent cumuler des revenus de centaines de milliers de dollars par année en combinant une ou deux animations de télé, une chronique dans le journal et des participations régulières à des radios. Avec les primes, un roi des ondes radio-phoniques montréalais du matin peut espérer gagner le million. À Radio-Canada, le salaire de la star matinale chute au tiers ou au quart, ce qui fait encore beaucoup.

Les galeux récompensés

Tout cela est juste et bon pour ceux et celles qui en profitent. Mais quelques hirondelles ne font pas un printemps.

Revenons à l'hiver de notre mécontentement, tout en bas, au-dessous de zéro, avec les galeux de la liste. Le palmarès des professions plus ou moins néfastes est paru juste avant l'annonce des prix Pulitzer, les plus prestigieuses récompenses du secteur aux États-Unis, distribuées depuis un siècle. Le journaliste Rob Kuznia fait partie du lot des gagnants de cette profession de perdants. Il reçoit la médaille convoitée et sa bourse de 10 000\$ pour une enquête sur la corruption dans une école de Torrance, ville du comté de Los Angeles.

M. Kuznia a consacré six mois à ce travail de terrain pour traquer le coquin dans le Centinela Valley Union High School District. Il a par exemple découvert que le grand patron de l'organisme scolaire, un des plus pauvres de Californie, était payé 630 000\$, avec un million de bonus et avantages supplémentaires.

Cette enquête exceptionnelle a été publiée dans le *Daily Breeze*, fondé en 1894, longtemps indépendant, maintenant intégré à un groupe de presse. Le quotidien qui tire à 70 000 exemplaires connaît son lot de difficultés, comme tous les autres, ou presque. La moitié de sa petite salle de rédaction a été éliminée en 2008. Il y reste sept journalistes permanents payés des misères.

M. Kuznia a démissionné il y a huit mois parce que ce salaire lui permettait tout juste de payer son loyer. Il travaille maintenant comme relationniste de la Shoah Foundation, création du cinéaste Steven Spielberg rattachée à l'université de Californie. C'est là, dans son nouvel emploi de rédacteur des communiqués de presse, que l'ex-journaliste de 38 ans a appris qu'il était le champion de son ex-profession.

Il n'est pas le seul transfuge de la fournée 2015. Natalie Caula Hauff reçoit aussi un Pulitzer, cette fois dans la catégorie du journalisme de service public. Sa série en sept parties intitulée *Jusqu'à ce que la mort nous sépare*, déjà encensée par plusieurs autres prix, traite de la violence domestique. L'ancienne employée du *Post and Courier* de Charleston en Caroline du Sud est maintenant coordonnatrice des communications pour le gouvernement local.

La tendance lourde est là. Il y a maintenant moins de 50 000 journalistes aux États-Unis pour plus de 200 000 relationnistes. Le rapport est à 1 pour 6 au Québec. Les relations publiques payent aussi davantage, avec une moyenne de 55 000\$ par année là où les journalistes font 65% de ce montant.

RIP, reporter. Et vive les RP...

La Grande Bibliothèque souffle ses dix chandelles

Dix ans déjà que la Grande Bibliothèque (GB) est implantée dans le Quartier Latin de Montréal. Que l'édifice, les deux millions de livres qu'il abrite et les éclats de verre qui en choient çà et là marquent le paysage urbain, littéraire et culturel d'ici. Souvenirs et avenir d'une bibliothèque qui n'a pas fini de grandir.

CATHERINE LALONDE

Le 30 avril 2005, la Grande Bibliothèque accueillait ses premiers visiteurs, juste avant son ouverture officielle. Benoît Migneault était alors fraîchement émoulu de son cours de bibliothéconomie. Désormais directeur de la référence, il se rappelle en riant la « confrontation de ce qu'on avait conçu intellectuellement à la réalité ». Un joyeux choc, amplifié par le succès inespéré, au-delà même des espérances, que les artisans de la GB ont vécu ces jours-là.

« On avait des files de personnes qui attendaient jusqu'à l'extérieur pour s'abonner, des usagers qui patientaient comme on fait la queue devant une discothèque, parce qu'on sait que ça va valoir la peine... », raconte M. Migneault. Les 5000 visiteurs par jour des projections les plus optimistes sont vite écrasés: ils sont encore 7000 à passer quotidiennement le hall d'entrée. « Il a fallu poursuivre tout de suite la réflexion sur l'infrastructure, alors que tout le monde pensait qu'après l'ouverture, on aurait un petit break. On avait prévu par exemple 10 emprunts de CD et 10 de DVD par personne, en se fiant à d'autres bibliothèques dans le monde. On avait des collections titanesques. Mais on s'est rendu compte que les étagères étaient presque vides après quelques jours... » La GB a donc diminué de moitié le nombre maximal d'emprunts de ces documents pendant cinq ans, le temps de nourrir suffisamment ses étals.

Exponentielle

Mille petits détails ont dû être résolus ainsi, dans le feu de l'action. Comme trouver une formule pour que les gens sans domicile fixe, sans la preuve d'adresse normalement exigée, puissent eux aussi utiliser les équipements sur place.

« On pensait qu'avec le temps ça allait se calmer, on se disait "on ne sera pas toujours dans ce mode de réflexions rapides, en réaction", mais ça ne ralentit pas », poursuit M. Migneault. En raison des nouveaux supports, des nouvelles technologies, de l'arrivée du livre numérique, de cette évolution inéluctable qui s'est accélérée à la vitesse grand V. « Tout le temps que ça a pris avant que le premier ordi entre dans les bibliothèques et remplace le bon vieux système des fiches et, depuis, les développements technologiques n'arrêtent pas... », rappelle le directeur des références.

À la GB depuis son ouverture, Benoît Migneault a connu les trois p.-d. g qui s'y sont succédés. « Lise Bissonnette [1998-2009] a été le moteur d'origine de l'institution, elle lui a donné sa poussée et son orientation, un travail titanesque à partir de rien. » L'historien Guy Berthiaume (2009-2014) a suivi, proposant une ouverture « sur l'extérieur, des partenariats — avec des institutions, avec le secteur privé —, des commandes. » Et Christiane Barbe, arrivée en août 2014, a « une vision très acérée de la réalité. Elle va dans le détail, s'assure que les choses fonctionnent bien, qu'on n'oublie aucun recoin, très à l'écoute des employés et du public et cherchant à faire la conciliation entre les deux. »

La technologie

Dix ans plus tard, qu'est-ce qui a le plus changé à la GB? « La relation à la technologie. Et ça a transformé la relation entre le bibliothécaire



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

« On avait des files de personnes qui attendaient jusqu'à l'extérieur pour s'abonner, des usagers qui patientaient comme on fait la queue devant une discothèque, parce qu'on sait que ça va valoir la peine... », raconte Benoît Migneault, directeur de la référence, en évoquant l'ouverture de la Grande Bibliothèque il y a dix ans.

et l'information, sa relation au document et, conséquemment, la relation à l'usager. » L'ouverture de la GB concordait aussi avec l'arrivée massive dans les bibliothèques des activités de médiation, d'un souci de développement de public et de démocratisation du livre et de la lecture devenus pratiquement la norme depuis. « La particularité de la GB, c'est la masse de documents — grâce à la collection nationale et aux archives de BANQ à portée de main — et la masse de connaissances de ses employés, tout ça disponible » et facile à réunir. « On s'est rendu compte par exemple qu'il y avait un intérêt pour la chanson, on a monté une expo sur l'histoire de la chanson, avec de vieux enregistrements audio et vidéo. On peut faire des trucs très éclatés. Pour les jeunes, on a fait une expo sur les superhéros, où on expliquait que la culotte de Superman était inspirée de celle portée par les hommes forts de l'époque, et qu'on peut voir un lien entre Superman et Louis Cyr. » Présentement,

La Grande Bibliothèque aujourd'hui

7000 visiteurs par jour

330 000 abonnés

6,3 millions de documents dont 2,5 millions de documents numériques

47,5 millions de prêts depuis l'ouverture, dont 96 000 en 2014

la GB met en valeur des incontournables de la littérature jeunesse. Et en septembre prochain, ce seront des livres précieux, les trésors de la collection nationale, qu'ils soient historiques ou œuvres d'artiste, qui seront exposés.

Défis

Prochains défis? « Il faut mettre l'accent sur la collaboration avec les gens à l'externe. Il faut augmenter le corpus de documents numérisés afin que tous puissent en profiter, même à distance, mais on a beaucoup de choix à faire » à travers l'affolante quantité de documents, dont 11 millions de pages sont déjà part de la collection numérique. La volonté est d'accélérer, et grandement, le rythme de traitement. « Le regard sur le passé qu'on peut offrir est extraordinaire. J'ai un Almanach des champions de 1952, avec photos de lutteurs, super-intéressant; le rapport d'une Commission royale d'enquête sur le capital et le travail, avec des entrevues qui permettent de savoir ce qu'était, la vie d'un vidangeur en 1889. » Pour accomplir ce travail monstrueux de numérisation et développer l'interactivité, la GB pourrait se tourner, façon Wikipédia, vers l'aide des internautes. « On l'a fait récemment pour un livre de cuisine 350 recettes de Jeanne Anctil, de 1915. En quelques jours, des internautes qui l'avaient aussi nous ont aidés à le numériser. » Comment instaurer un tel système afin de construire la cathédrale numérique dont rêve la p.-d.g., Christiane Barbe, dans des conjonctures économiques loin d'être favorables, sans parasiter l'information, en gardant l'autorité et la rigueur qu'on attend d'une Grande Bibliothèque? Voilà un des défis que la GB affrontera dans les dix prochaines années.

Le Devoir

THÉÂTRE

Le poids du silence

LES TÊTES BAISSÉES

Texte: Mickael Lamoureux. Mise en scène: Louis-Karl Tremblay. Une création de Tilt.T. Au théâtre Prospero, jusqu'au 9 mai.

MARIE LABRECQUE

La tentation autobiographique est toujours forte chez un auteur débutant. Le jeune comédien Mickael Lamoureux n'y échappe pas, lui qui confie dans le programme des *Têtes baissées* s'être inspiré de l'histoire de sa mère pour écrire sa première œuvre. Une pièce qu'il mûrirait depuis longtemps.

Le hasard de la création veut que le spectacle voie le jour dans la foulée du débat public sur le viol et les violences sexuelles non dénoncées. C'est autour de ce sombre secret que gravite le récit. Le personnage principal (campé par Lamoureux) s'est éloigné de sa famille, et surtout du silence de sa mère. Blindé émotionnellement — il se compare à un tank —, Thomas semble perdu, cherchant à ressentir quelque chose en multipliant les relations sexuelles anonymes. Lors d'un rare retour au bercail, il découvre que sa mère (Marie-France Marcotte) a été



CAROLINE LABERGE

Les Têtes baissées, un texte qui remet en question l'héritage émotionnel.

agressée sexuellement plusieurs fois durant son enfance, dont par son propre père (Luc Morissette). Thomas décide de fracasser le mutisme sur lequel s'était édifiée la famille. De reconquérir son identité.

Lourd de souffrances

Le texte remet donc en question l'héritage émotionnel. Comment vivre avec le poids des drames et des histoires qui nous ont été transmis, sans parfois même qu'on en ait

conscience? Sur le plan formel, ce récit lourd de souffrances ne bénéficie ni d'une structure sans faille, ni d'une langue forte. L'écriture synopée et urgente du monologue d'ouverture fait bientôt place à une forme plutôt conventionnelle: des scènes de confrontation familiale entourant quelques retours dans le passé maternel. Et les personnages me paraissent insuffisamment fouillés, surtout la mère victimisée. Voire trop manichéens. Le metteur en scène, Louis-Karl

Tremblay, qui y connaît quelque chose en tragédie familiale (*Les Atrides*), semble vouloir amener à un autre niveau cette œuvre sincère, mais parfois maladroite. Le décor n'a rien de réaliste, la scène étant surchargée par plusieurs regroupements de chaises et de tables. Cet encombrement mobilier représente probablement les différents espaces visités durant les flash-back, mais aussi, sur un plan symbolique, tout ce passé qu'on transporte avec soi. D'où une scène visuellement forte lorsque Thomas se décide à faire place nette des secrets familiaux.

Les affrontements finaux ont d'ailleurs un impact émotionnel inattendu. On se surprend à être ému lors d'une étreinte entre père (Jean Maheux) et fils. Et les deux grands-mères, personnages détestables dans leur égocentrisme sans nuances, mais compositions savoureuses, donnent droit à quelques scènes efficaces, comme Lise Roy, en chanteuse enfoncée dans le déni. Muriel Dutil porte aussi avec force un monologue assez frappant, véritable abyme d'insensibilité et d'autojustification égoïste.

Collaboratrice
Le Devoir